



SEVRAVAL un sillage pour la Sèvre et la Maine

RAPPORT D'ACTIVITE 2010

SOMMAIRE

↔	Le mot du Président	p. 3
↔	SEVRAVAL dans le bassin versant de la Sèvre Nantaise	p. 4
↔	SEVRAVAL : une organisation à 15 communes :	
	• La vie du Syndicat	p. 6
	• Son périmètre d'action	p. 6
↔	Un Syndicat de rivière, pour quoi faire ?	
	• Compétences de SEVRAVAL	p. 7
	• SEVRAVAL, un trait d'union	p. 8
↔	Les rencontres avec les partenaires	p. 9
↔	Etudes réalisées en 2010	
	• Etudes préalables à la restauration de la chaussée du Liveau et de ses abords	p. 10
	• Etude de faisabilité pour la réduction d'impact des chaussées	p. 11
	• Etude pour la mise en sécurité du site de Pont Caffino	p. 12
	• Maîtrise d'œuvre pour la construction d'un bloc sanitaires/vestiaires à Pont Caffino	p. 13
↔	Travaux réalisés en 2010	
	• Restauration de la Margerie	p. 14-15
	• Travaux forestiers sur la Maine	p. 16
	• Enlèvement sélectif des embâcles	p. 16
↔	Suivi et entretien régulier en 2010	
	• Suivi scientifique de l'Angélique de l'Estuaire	p. 17
	• Entretien des plantations	p. 18
	• Régulation des ragondins	p. 19
	• Enlèvement des plantes envahissantes	p. 19
	• Entretien des ouvrages	p. 20
	• Entretien de la base de loisirs de Pont-Caffino	p. 21
↔	Actions de sensibilisation	p. 22
↔	Bilan financier de SEVRAVAL en 2010	p. 23
↔	Projets pour l'année 2011	p. 24

Le mot du Président

L'année 2010 aura été rythmée par de nombreuses études, suivies de réflexions au sein du comité syndical mais aussi de débats avec les usagers et avec le public via la presse.

- L'étude de réduction d'impact des ouvrages a permis de lancer une expérimentation d'ouverture des Vannages favorable à la continuité écologique.

- Les études de maîtrise d'œuvre et d'incidence pour la restauration de la chaussée du Liveau et de ses abords ont constitué une étape importante en vue d'obtenir l'autorisation au titre de la Loi sur l'eau.

- A Pont Caffino, une étude de maîtrise d'œuvre a été utile à la définition du projet de bloc sanitaires/vestiaires tandis que l'éboulement de la falaise a nécessité dans l'urgence des expertises et des études géotechniques.

Toutes ces réflexions préalables préparent l'avenir en concertation avec les usagers des cours d'eau et à la satisfaction générale.

J'en veux pour preuve la réalisation en 2010 de deux chantiers attendus : l'enlèvement des embâcles sur la Maine et le démarrage de la restauration de la Margerie, affluent de la Sèvre.

En réponse à la demande des communes, ces actions conjuguent proximité et territorialisation des enjeux du SAGE « Sèvre nantaise , rivières vivantes », des Lois sur l'eau et du Grenelle de l'environnement.

Cette tranche de vie 2010 consolide ainsi un bilan de bientôt 40 années d'activité.

Le chemin parcouru par SEVRAVAL est important mais il n'autorise pas la pause car les attentes des 15 communes membres et de leurs habitants pour la qualité de leur cadre de vie sont autant de défis à relever pour les années à venir.

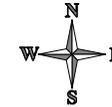
Je souhaite bonne chance à nos cours d'eau pour les 40 prochaines années.

Laurent DEJOIE

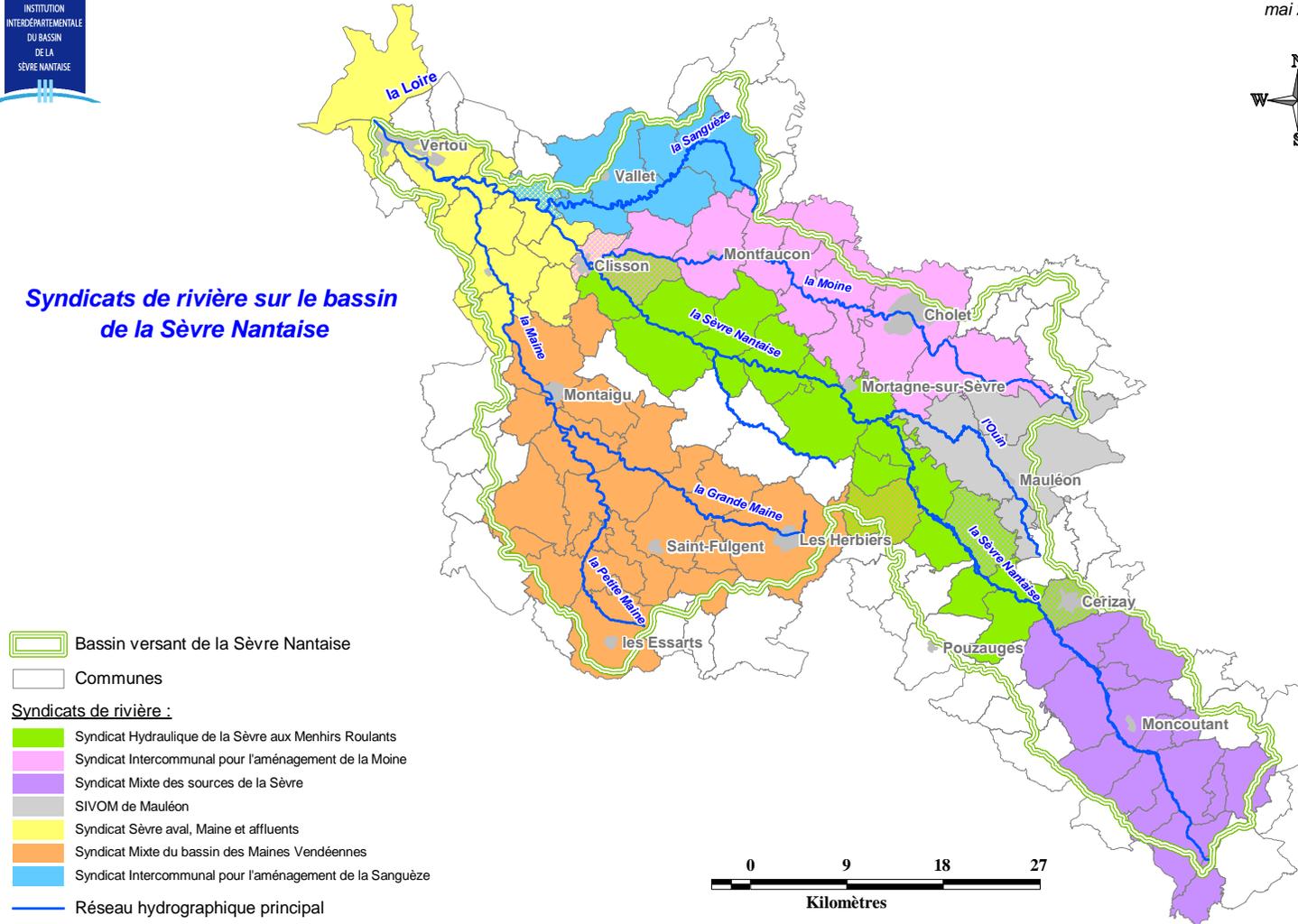
SEVRAVAL dans le bassin versant de la Sèvre nantaise



mai 2007



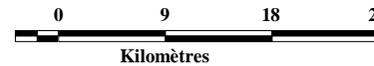
Syndicats de rivière sur le bassin de la Sèvre Nantaise



- Bassin versant de la Sèvre Nantaise
- Communes

Syndicats de rivière :

- Syndicat Hydraulique de la Sèvre aux Menhirs Roulants
- Syndicat Intercommunal pour l'aménagement de la Moine
- Syndicat Mixte des sources de la Sèvre
- SIVOM de Mauléon
- Syndicat Sèvre aval, Maine et affluents
- Syndicat Mixte du bassin des Maines Vendéennes
- Syndicat Intercommunal pour l'aménagement de la Sanguèze
- Réseau hydrographique principal



Sources : BDCartr@IGN 1992, BDCartrage@MATE-IGN 2004

SEVRAVAL : une organisation à 15 communes

Créé le 1^{er} juin 1971, SEVRAVAL regroupe aujourd'hui 15 communes : il est administré par un comité syndical composé de 15 délégués (1 délégué titulaire et 1 suppléant par commune adhérente).

Aigrefeuille-sur-Maine : M. Christian MENARD

Château-Thébaud : M. Michel MOREAU

Clisson : M. Serge LAMPRE

Gorges : M. Jean BOUCHER

La Haye-Fouassière : M. Benoît TEILLET

Le Pallet : M. Joël BARAUD

Maisdon-sur-Sèvre : M. Guy BRANGER

Monnières : M. Albert MECHINEAU

Nantes : M. Michel RICA

Remouillé : M. Christian GOUERNE

Rezé : M. Yann VINCE

Saint Fiacre-sur-Maine : M. Pascal DABIN

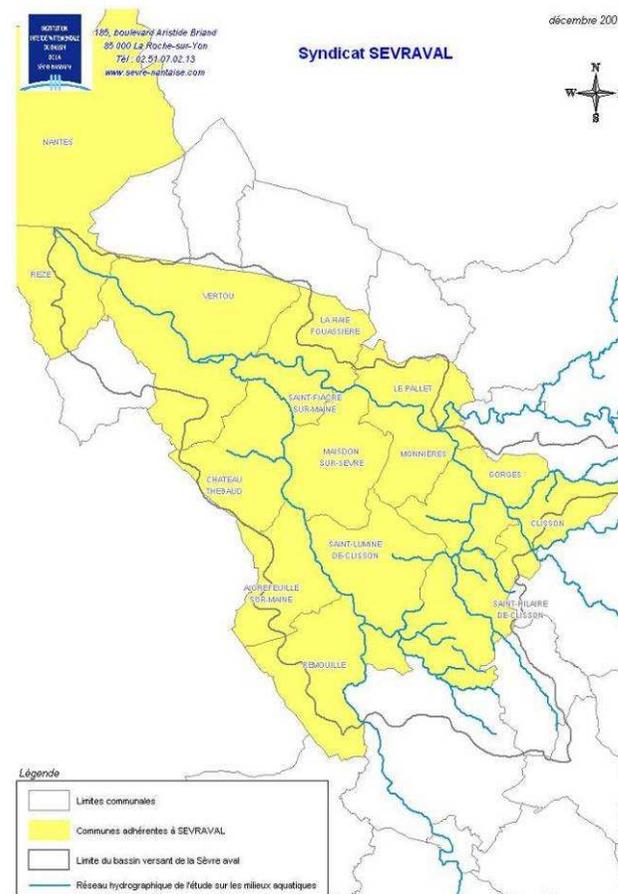
Saint Hilaire-de-Clisson : M. Denis THIBAUD

Saint Lumine-de-Clisson : M. Christian CHATELLIER

Vertou : M. Laurent DEJOIE

Depuis avril 2008, le **bureau** est composé des 7 délégués suivants :

- M. Laurent Dejoie, Président
- M. Michel Moreau, Vice-président
- M. Yann Vince, Vice-président
- M. Albert Méchineau, Vice-président
- M. Michel Rica
- M. Joël Baraud
- M. Christian Ménard



La vie du Syndicat

Le Comité Syndical et le Bureau décident des actions à conduire.

La trésorière principale de Vertou apporte ses conseils sur le plan financier.

Le syndicat s'entoure également des compétences de bureaux d'études, chargés de définir les projets bien en amont de leur mise en œuvre, ainsi que de la DDTM* pour la police de l'eau et de l'ONEMA* pour la pêche.

Depuis le 1^{er} mars 1988, une technicienne de rivière a été mise à la disposition du syndicat par l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise. Au sein de l'I.I.B.S.N elle participe à la mise en œuvre du S.A.G.E et fait partie du réseau des 6 techniciens de rivière chargés de la surveillance de la Sèvre et de ses affluents.

Les réunions de techniciens de rivière permettent l'échange des expériences et des savoirs.

La technicienne de rivière travaille en étroite collaboration avec le secrétariat du syndicat, installé en mairie de Vertou, qui assure le suivi administratif et financier de l'ensemble des dossiers.

La complexité croissante du cadre de l'action publique et l'ampleur des défis à relever pour parvenir au bon état des milieux aquatiques ont conduit l'I.I.B.S.N. a proposé début 2009 des pistes pour un partenariat renouvelé avec les syndicats de rivière.

Sur fond de réforme des collectivités locales, des échanges ont eu lieu en 2010 avec les présidents de syndicats de rivière et avec leurs services techniques et administratifs.

Son périmètre d'action

Depuis sa création, SEVRAVAL intervient sur 54 km de linéaire de rivière dont 21 km de Sèvre domaniale navigable (du pont de Monnières à Nantes), 12 km de Sèvre non domaniale (de Clisson inclus à Monnières), 21 km de Maine non domaniale de Remouillé inclus à Saint-Fiacre-sur-Maine (dont 6 km de navigable)

Depuis 2007, son périmètre s'est élargi aux affluents : le Chaintreau (6,9 km), l'Osée (9,1 km), la Margerie (13,4 km) et la Bourdinière (2,9 km), **soit au total 86 km de cours d'eau.**

* DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer

* ONEMA : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques

Un Syndicat de rivière, pour quoi faire ?

Compétences de SEVRAVAL

Extraits des statuts de décembre 2006

Réalisation de travaux de restauration et d'entretien sur lit mineur des cours d'eau la Sèvre Nantaise, la Maine et les affluents à l'exception des ruisseaux non domaniaux situés sur le territoire des communes de Nantes, Rezé et Vertou.

Réalisation de travaux de restauration, d'entretien, de modification ou d'effacement des chaussées.

Réalisation de travaux sur le patrimoine fluvial (quais, cales, etc...) et toute action en faveur des activités culturelles, sportives et d'animation liées à l'eau.

Réalisation d'actions de communication et de sensibilisation des acteurs du sous-bassin Sèvre et Maine aval à la préservation et la gestion des milieux aquatiques.

Réalisation d'études d'intérêt général dans les domaines de compétences.

Participation à la mise en œuvre d'actions sur les lits majeurs des cours d'eau pour le maintien et la préservation des zones humides.

Participation aux actions concertées de gestion quantitative et qualitative de l'eau à l'échelle du Bassin Versant.

SEVRAVAL, un trait d'union

Le syndicat a vocation à gérer les berges, le lit et certains ouvrages hydrauliques de la Sèvre et de la Maine en respectant les lois et la réglementation : Loi sur l'Eau, Code de l'environnement, Charte paysagère.

Il agit au lieu et place de ses communes membres en lien étroit avec elles.

- En 1992, le syndicat a signé une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le Conseil Général sur la partie de la Sèvre domaniale navigable. A ce titre, SEVRAVAL assure la maîtrise d'ouvrage des travaux situés sur cette zone, à l'exception de la Chaussée des Moines à Vertou et du barrage de Pont-Rousseau à Nantes/Rezé.

Il collabore étroitement avec le Service des Infrastructures Maritimes et Voies Navigables du Département de Loire-Atlantique pour toutes les affaires concernant la Sèvre navigable.

- SEVRAVAL met en œuvre les programmes définis dans le Contrat Restauration Entretien (C.R.E 2008-2013) et le Contrat Régional de Bassin Versant (C.R.B.V 2008-2010). En ce qui concerne le C.R.E, un avenant a été signé le 2 juillet 2010 portant la durée du contrat jusqu'en 2013 et réduisant le programme de 1 875 643 € à 1 615 282 € TTC pour SEVRAVAL.

Pour réaliser les actions inscrites au CRE sur des terrains privés en bord de rivière, SEVRAVAL doit en qualité de maître d'ouvrage être autorisé par une **Déclaration d'Intérêt Général** que le Préfet coordonnateur du bassin versant de la Sèvre nantaise soumet à enquête publique.

L'arrêté d'autorisation a été obtenu le 16 mars 2010 et permet de réaliser notamment les travaux sur la Margerie et ses affluents.

Les rencontres avec les partenaires en 2010

Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise

12 avril 2010 : groupe travail syndicats /I.I.B.S.N.
27 avril 2010 : réunion de présidents de syndicat de rivière
27 avril 2010 : Comité de pilotage CRE Sèvre Nantaise
3 juin 2010 et 14 septembre 2010 : comité de pilotage
ouvrages et zones humides
9 septembre 2010 : réunion classement des cours d'eau
25 et 26 novembre 2010 : colloque ouvrages
9 décembre 2010 : réunion CRBV

DREAL, DDTM, ONEMA
CLASSEMENT COURS D'EAU
16 juin 2010
4 novembre 2010

A.S.N.A.
9.07.2010 : assemblée générale

DEPARTEMENT DE LOIRE-ALTANTIQUE

1^{er} avril 2010 : comité de suivi de la
convention Sèvre navigable

MARGERIE ET SES RUISSEaux
21 janvier 2010 : CODERST/DIG
2 décembre 2010 : réunion riverains

LE LIVEAU (Gorges)
18.01.2010 : réunion de travail
avec la commune
5.02.2010 : présentation dossier
d'incidences à la DDTM

COMITES SYNDICAUX
8 mars 2010
21 mai 2010
22 septembre 2010
7 décembre 2010

ETUDE DE REDUCTION DES IMPACTS DES OUVRAGES

8.03.2010 : comité de pilotage élargi
8.04.2010 : comité de pilotage restreint
8.11.2010 : comité de pilotage restreint
22.11.2010 : comité de pilotage élargi

PROJET BLOC SANITAIRE A PONT CAFFINO (Maisdon-sur-Sèvre et Château-Thébaud)

6 janvier 2010 : installation du comité de pilotage
Entre le 31 mars 2010 et le 9 septembre
6 comités de pilotage
14 avril et 21 mai 2010 : réunion des élus
29 novembre 2010 : ouverture des plis

C.O.V.A (1)
23 mars 2010
30 septembre 2010

(1) Commission de validation des achats

ETUDES REALISEES EN 2010

RESTAURATION DE LA CHAUSSEE DU LIVEAU ET DE SES ABORDS A GORGES

Le comité syndical a engagé, après l'étude de faisabilité, la mission de maîtrise d'œuvre pour le projet de réhabilitation de la chaussée et des berges de la Sèvre à Gorges.

L'aménagement consiste à stabiliser le parement aval de la chaussée et à aménager la berge en rive gauche avec franchissement du bras de contournement.

Le bureau d'étude SEGI associé à ARCHIDEE retenu pour la maîtrise d'œuvre (25 740,02 € TTC) a réalisé par ailleurs l'étude d'incidences au titre de la loi sur l'eau ainsi que des missions complémentaires (6 518,10 € T.T.C.).

La demande d'autorisation au titre de la Loi sur l'eau a été déposée le 28 mai 2010 et a donné lieu à une enquête publique qui s'est déroulée du 8 au 26 novembre 2010.

La CODERST* sera saisi du dossier dès le début 2011 et l'arrêté préfectoral devrait être notifié à SEVRAVAL début mars 2011.

Les appels d'offres seront lancés au début de l'année 2011 pour une ouverture de chantier prévue au 2^{ème} trimestre 2011.

Le syndicat mettra tout en œuvre pour réaliser cette opération dès l'obtention de l'arrêté préfectoral autorisant les travaux dans le cadre de la loi sur l'eau.



Chaussée du Liveau



Moulin à farine



Rivière de contournement

* CODERST : Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques

ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA RÉDUCTION D'IMPACTS DES CHAUSSÉES

Le comité syndical a retenu le bureau d'études SOGREAH en mai 2009 pour un coût de 57 431,92 € TTC.

Cette étude concerne les chaussées du Pé de Vignard et du Moulin des Ronces sur la Sèvre et celles de la Trélitère, des Tanneries et des Epinettes sur la Maine.

L'étude a débuté par un état des lieux suivi d'un diagnostic et des pistes de scénarii pour chaque chaussée.

Le comité syndical du 21 mai 2010 a décidé d'expérimenter l'ouverture des vannages de juillet à décembre 2010. Suite aux résultats encourageants en ce qui concerne la faune et la flore SEVRAVAL a décidé de poursuivre l'expérimentation sur 3 ans et de renforcer l'ouverture des vannages à la Trélitère et au Pé de Vignard.

Quatre comités de pilotage restreints et élargis se sont tenus en mars et avril et en novembre 2010.

La continuité écologique a suscité le débat qui s'est poursuivi les 25 et 26 novembre lors du colloque « ouvrages hydrauliques: de la continuité écologique des fleuves et rivières aux projets de territoire » organisé par l'IIBSN .

Deux associations ont été créées: l'une en mars 2010 « les amis de la Maine » et l'autre en novembre « les amis de la Sèvre et de la Sanguèze ».

Elles sont associées aux travaux du comité de pilotage.



Chaussée des Epinettes



Chaussée de la Trélitère



Chaussée des Tanneries



Moulin des Ronces



Moulin du Pé de Vignard

ETUDE POUR LA MISE EN SECURITE DU SITE DE DE PONT-CAFFINO

Sur les conseils de la Préfecture et du bureau de recherche géologique et minière (BGRM), SEVRAVAL a demandé au Cabinet Géolithe d'examiner l'ensemble de la zone d'éboulis à Pont Caffino (prestation de 2 714,92 € T.T.C.).

Dans son rapport provisoire du 5 juillet 2010, le bureau d'études déterminait en plusieurs endroits de la falaise des aléas très forts à la probabilité quasi-certaine. Il a donc été décidé, suite à une réunion sur le site le 13 juillet 2010, d'éloigner les usagers des zones d'éboulis en posant des grilles sur une longueur de 250m. Un bloc sanitaires a été condamné.

Le comité syndical réuni le 22 septembre 2010 a décidé de poursuivre la mise en sécurité provisoire jusqu'à la fin avril 2011 et d'approfondir les études (11 182,60 € T.T.C.).

Parallèlement, une recherche de financement a été effectuée auprès du Conseil Général et de l'Etat compte tenu des coûts de mise en sécurité estimés à plus 150 000 € H.T.

Le résultat des études trajectographiques sera connu début 2011.

Elles permettront de définir le dimensionnement des ouvrages de parade à mettre en place, d'en définir les coûts et les co-financiers.



MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC SANITAIRES/VESTIAIRES A PONT-CAFFINO

La Base de loisirs de Pont Caffino s'étend sur un site de 8 hectares situé en bord de Maine sur les communes de Maisdon-sur-Sèvre et de Château-Thébaud. Propriété de SEVRAVAL, la gestion et l'animation du site sont confiés à l'association de Pont Caffino agréée jeunesse et sports.

Le site offre un cadre idéal pour pratiquer de nombreuses activités de pleine nature avec une possibilité d'hébergement en camping-bivouac : escalade, canoë kayak, kayak polo, grimpe arbres, tir à l'arc, course d'orientation...

En 2009, SEVRAVAL et l'association ont lancé une réflexion pour valoriser le site de Pont Caffino où les équipements sont sous-dimensionnés pour accueillir les visiteurs dans de bonnes conditions. Afin de répondre aux besoins des usagers, y compris les personnes à mobilité réduite, SEVRAVAL a décidé la réalisation en 2010-2011 d'un nouveau bloc sanitaires/vestiaires.

Le comité syndical a approuvé ce projet lors de ses réunions des 21 mai 2010 et 22 septembre 2010 pour un coût global de 281 954,58 € T.T.C.

La maîtrise d'ouvrage déléguée a été confiée à la commune de Maisdon-sur-Sèvre.

Le permis de construire a été obtenu le 21 septembre 2010 et un premier appel d'offres en novembre 2010 a été déclaré infructueux.

Cet appel d'offres a été relancé et les travaux d'une durée de sept mois seront réalisés en 2011.

Une attention particulière est accordée à l'insertion paysagère du nouvel équipement dans son environnement naturel : bâtiment semi-enterré, terrasse végétalisée, façade en pierre sèche.



TRAVAUX REALISES EN 2010

RESTAURATION DE LA MARGERIE

Suite à l'obtention de la DIG le 16 mars 2010, le syndicat a pu démarrer les travaux sur les berges privées de la Margerie.

Une consultation a été lancée le 10 août 2010 pour un marché à bons de commande sur quatre ans pour les travaux de restauration des ruisseaux.

Une réunion avec les propriétaires riverains s'est tenue le 2 décembre à St Hilaire-de-Clisson.

Les travaux envisagés sont de plusieurs types:

Travaux de restauration de la ripisylve (débroussaillage sélectif, ouverture légère du lit afin de permettre à la lumière d'atteindre le cours d'eau, abattage des arbres instables, morts et déracinés, sélection des rejets sur cépées et les secteurs à l'abandon, enlèvement des embâcles et plantation d'arbres et d'arbustes.

Renaturation du cours d'eau par la réalisation de petits ouvrages en bois ou blocs rocheux et graviers. L'objectif recherché étant la diversification des habitats sur des secteurs homogènes mais aussi l'accélération des écoulements favorisant l'évacuation du sable vers l'aval et l'amélioration de la qualité de l'eau.

Installation de clôtures et abreuvoirs à aménager pour éviter les dégradations de berges engendrées par les animaux

Gués à aménager : les passages dans la rivière par des engins ou des animaux doivent être très ponctuels, et empierrés afin de stabiliser le fond et d'éviter ou de limiter tout transfert de particules du fond vers l'aval.

Franchissements piscicoles de petits ouvrages sur les affluents. L'amélioration de la continuité écologique et du franchissement d'ouvrages dépend des travaux envisagés selon qu'il s'agisse de ponts et passages busés ou d'anciens seuils au fil de l'eau n'ayant plus d'utilité aujourd'hui. 4 ouvrages sont concernés : le seuil de la Grande Galussière, le passage busé de ce même site, le radier du pont de la D117 et le pont de la Sénardière.

- Ces travaux de restauration et d'aménagement seront réalisés par :
 - le centre St Yves de Vertou pour la restauration de la végétation et l'installation de clôtures.
 - L'entreprise ISS Espaces verts de Carquefou, pour les plantations, la renaturation et l'aménagement de petits franchissements piscicoles.

Le coût total des travaux est estimé à 64 707 € TTC.

Les partenaires financiers de l'opération sont l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région des Pays de la Loire et le Département de Loire-Atlantique.

Ce chantier qui a débuté en décembre 2010 se poursuivra au cours de l'année 2011.



Travaux forestiers sur la Maine

Le Syndicat Mixte du Bassin des Maines Vendéennes a proposé à SEVRAVAL des travaux forestiers sur la Maine suite à l'abaissement de la chaussée St Charles à Saint-Hilaire-de-Loulay.

La rive gauche de la Maine est située à cet endroit dans le périmètre du Syndicat SEVRAVAL.

Le Syndicat des Maines peut d'ailleurs statutairement intervenir de manière accessoire sur le territoire d'une commune non membre par le biais de la signature d'une convention.

Cette convention entre les deux syndicats a été signée le 18 décembre 2009.

Les travaux concernent un linéaire de 1 450m en rive gauche de la Maine de Saint Charles à Pédroillon à Remouillé.

La participation de SEVRAVAL aux dépenses est de 1 414.99 €. Les travaux ont été réalisés à l'été 2010.

Enlèvement sélectif des embâcles

A la demande des communes riveraines de la Maine, SEVRAVAL a procédé en 2010 à un important programme d'enlèvement d'embâcles.

Ce chantier s'est déroulé au printemps puis à l'automne dans le cadre d'un marché à bons de commande passé avec l'entreprise HLB Environnement.

La première phase de travaux s'est chiffré à 23 637,14 € T.T.C. et la seconde à 33 308,60 € T.T.C.

Il s'agit d'une gestion raisonnée du lit de la Maine avec un enlèvement ciblé des embâcles, de façon à conserver quelques arbres morts servant d'habitat ou de nourriture pour les insectes ou les oiseaux.

SEVRAVAL s'est substitué aux propriétaires et exploitants riverains pour l'ensemble des travaux.



SUIVI ET ENTRETIEN REGULIER

En 2010, SEVRAVAL a inscrit une enveloppe de 52 370 € T.T.C pour l'entretien régulier de la rivière sur les opérations suivantes :

- Suivi scientifique de l'Angélique des Estuaires
- ↳ Entretien des plantations
- ↳ Régulation des populations de ragondins
- ↳ Enlèvement des plantes exotiques envahissantes
- ↳ Entretien d'ouvrages

Le Syndicat SEVRAVAL a réalisé en 2008-2009 des travaux afin de protéger les berges de la Sèvre Nantaise en rive droite, juste en amont de l'ouvrage de Pont Rousseau (confluence avec la Loire).

Ces travaux de restauration avaient notamment pour objectif le maintien de la biodiversité de cet espace fragile menacé par des encoches d'érosion et notamment le maintien des populations patrimoniales d'Angélique des Estuaires, dont le biotope se réduit. Au vu de la nature des travaux et du contexte floristique, le déplacement d'espèces floristiques protégées (L.414-2 du Code de l'Environnement), à savoir, l'Angélique des Estuaires a été nécessaire. Une autorisation pour le déplacement de 30 pieds a été délivrée en août 2008. La transplantation a été réalisée sur deux dates distinctes le 13 et le 26 février 2009, dans la zone de l'Oliveraie préalablement nettoyée.

Le bilan du suivi à l'été 2009 est le suivant :

La transplantation des 30 pieds apparaît comme une réussite avec un faible taux d'échec (- 10%) et une forte fructification (environ 450 ombelles).

SEVRAVAL poursuivra le suivi scientifique pendant trois ans, dans le respect du protocole du plan de conservation de l'Angélique des Estuaires.

Le scirpe triquètre croît de nouveau en lisière de berges.

Suivi scientifique de l'Angélique des Estuaires



Entretien des plantations

En 2010, l'entretien a duré 5 jours : sur la Sèvre nantaise (la Haye-Fouassière, Saint-Fiacre-sur-Maine et Vertou)

et sur la Maine (Maisdon-sur-Sèvre).

Cet entretien a été réalisé par des personnes en insertion avec l'association SEMES.

Le montant de cette prestation s'élève à 1 800 €.

Ces travaux ont été financés par SEVRAVAL et le Département de Loire-Atlantique.

Régulation des ragondins

La constitution d'un réseau de piégeurs par la FDGDON 44 a permis de mettre en place, la phase de lutte contre les ragondins par piégeage, sur le bassin versant de la Sèvre et la Maine aval.

Afin de prévenir une recontamination importante, il est essentiel de poursuivre l'action de piégeage engagée depuis plusieurs années.

En 2010, les frais liés aux captures se sont élevés à 332 € HT (exonération de TVA).



Entrée d'une galerie de ragondin



Enlèvement des plantes envahissantes

En 2010, le syndicat est intervenu sur la Maine, de Moulin Reuzard à Pont-Caffino et sur la Sèvre à Angreviers à Gorges ainsi qu'à Portillon et la Ville Bachelier à Vertou.

SEVRAVAL privilégie la méthode d'arrachage manuel et minutieux des massifs de jussie, étant donné le peu de surfaces à traiter et afin de minimiser les risques de dissémination par boutures lors de l'intervention.

Ce chantier a été assuré par SEMES et le montant de cette action s'élève à 3 600 €.

Le Département et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne sont les partenaires financiers du syndicat pour cette opération.

Entretien des ouvrages

↳ Entretien des quais et cales

En 2010, le syndicat a entretenu les quais et cales de la Sèvre concédée pour un coût total de 8 456.20 € TTC.

- Port Domino (Le Pallet)
- La Cantrie (St Fiacre)
- Portillon (Vertou)
- Le Chêne (Vertou)
- Beautour (Vertou)
- Les Châtelets (Nantes)
- Le Port de la Haye Fouassière

Le Département participe à hauteur de 80% TTC.

↳ Entretien des chaussées

En 2010, le syndicat a effectué des travaux ponctuels d'entretien sur les chaussées pour un montant de 1 080 € TTC pour favoriser la randonnée nautique et pour la remontée des poissons migrateurs :

- débroussaillage de la rive de la chaussée du Moulin des Ronces à Monnières et enlèvement de bois dans le vannage ,
- nettoyage de la passe à poissons à Pont-Caffino.

La visite annuelle des équipements (vannage, passe à canoës-kayaks) liés à la chaussée de Pont-Caffino par la Verchéenne pour un montant de 1 989 € TTC.

Une consultation sera relancée pour 2011.



Port de la Haye-Fouassière



Port Domino



La Cantrie



Passé à poissons et passé à canoë-kayak à Pont-Caffino



Chaussée du Moulin des Ronces
Monnières – Le Pallet

Entretien base de loisirs de Pont-Caffino

Le syndicat, en tant que propriétaire du site, prend en charge des travaux et divers frais de tonte, eau, électricité. Il effectue également des réparations importantes : pose de volets sécurisés, grille sur un bloc sanitaire, éclairage extérieur pour 15 523,25 €. Il soutient l'association de gestion pour l'animation du site par une subvention de 4 750 €.

Suite à l'étude Géolithe, le syndicat a dû mettre en place des grilles de protection de type « Héras » pour la mise en sécurité provisoire du site. Une consultation a été réalisée en juillet 2010 et un contrat de location a été passé avec l'entreprise LOC'AZE pour un montant de 3 987.47 €.

Au total, la contribution de SEVRAVAL pour l'entretien du site et le fonctionnement de l'association s'est élevée en 2010 à **24 260,72 €**

Base de loisirs
Pont Caffino : sports & activités de pleine nature !

2011

MAISON / SEVRE
CHATEAU-THÉBAUD

Bud Loire
Couvert toute l'année
15km de Montee

Accueil tout public :
associations, scolaires, CE,
entreprises, familles...

Escalade, canoë-kayak, tir à l'arc, grimpe d'arbres, découverte nature, pêche,

bivouac, course d'orientation, kayak-polo, équitation, sarbacane

Contacts, renseignements, étude de projet, devis, réservation

Association Pont Caffino - Pont Caffino - 44690 MAISON SUR SEVRE
Tél-Fax : 02 40 06 54 07 - basedeloisirs@pontcaffino.fr
www.pontcaffino.fr

Une équipe dynamique à votre disposition

Actions de sensibilisation

Réalisation de documents d'information

- SEVRAVAL a élaboré une plaquette pour sensibiliser les riverains aux objectifs poursuivis par l'étude de réduction d'impact des ouvrages.
Cette brochure a été diffusée à toutes les communes et aux associations qui se sont constituées.
Ce sujet a été relayé à plusieurs reprises par la presse.
- Le chantier d'enlèvement d'embâcles a donné lieu à un article diffusé à toutes les communes concernées et à la presse.
- Le rapport d'activité 2009 de SEVRAVAL sous forme de CD Rom a été envoyé aux communes et aux communautés de communes.
Il est consultable sur le site internet de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise
www.sevre-nantaise.com



Journée d'études

- Les services et les Elus du syndicat ont participé les 26 et 27 novembre 2010 au colloque ouvrages organisé par l'I.I.B.S.N.
- SEVRAVAL a fait venir en comité syndical le 7 décembre 2010 des représentants de l'Etat (Mission Interservices de l'Eau) pour expliciter la démarche de classement des cours d'eau

Réunions avec les usagers

- Quatre comités de pilotage ont eu lieu en ce qui concerne l'étude de réduction d'impact des ouvrages le 8 mars 2010, le 8 avril 2010, le 8 novembre 2010 et le 22 novembre 2010.
- Une réunion publique s'est tenue dans le cadre de la restauration de la Margerie le 2 décembre 2010 à Saint-Hilaire-de-Clisson.



Bilan financier du syndicat en 2010

Le compte administratif pour l'exercice 2010 s'établit à :

- En section de fonctionnement :
Dépenses : 170 924,15 € Recettes : 199 777,03 € (+ 28852,88 €)
- En section d'investissement :
Dépenses : 147 832,54 € Recettes : 162 428,51 € (+ 14595,97 €)

En tenant compte des résultats de clôture et restes à réaliser, les résultats définitifs font apparaître :

- Un déficit d'investissement de 15 576,95 €
- Un excédent de fonctionnement de 76 354,35 €
- Soit un excédent de 60 777,40 €.

L'encours de la dette est de 338 067,52 € au 31.12.2010

Les participations communales 2010 s'élèvent à 145 948 €.

PROJETS POUR L'ANNÉE 2011

Réaliser les travaux suivants :

↳ **Restauration de la Margerie**

- suivi des travaux
- poursuite du chantier dans le cadre du marché à bons de commande

↳ **Le Liveau**

- Démarrage des travaux au printemps
- ❖ Restauration de la chaussée
- ❖ Restauration écologique (bras de contournement et zone humide)
- ❖ Mise en sécurité du moulin à farine en rive gauche

Partenariat SEVRAVAL/I.I.B.S.N.

- Mutualisation de certaines tâches
- Etude des évolutions statutaires possibles
- Préparation du CRBV 2011-2013
- Participation à la révision du SAGE Sèvre nantaise
« rivières vivantes »

Poursuivre les études suivantes :

↳ **Ouvrages**

- ouverture des vannages et petits travaux sur les chaussées étudiées
- suivi des impacts de l'ouverture

Suivi scientifique et technique

↳ **Protection de berge de la Sèvre à Nantes**

- assurer le suivi de la végétation
- réaliser le suivi scientifique de la transplantation de l'angélique des estuaires

Valoriser la base de loisirs de Pont-Caffino :

- ↳ Avec les partenaires locaux, se donner les moyens du développement de la base de loisirs.
- Construction du bloc sanitaire et des vestiaires à l'automne
- Recherche de solutions pour la mise en sécurité du site.

40 ans de SEVRAVAL (1er juin 2011)

- réalisation d'outils de communication (plaquette, exposition...).

CONTACTS

Syndicat SEVRAVAL
B.P 2319 - Hôtel de Ville - 44123 VERTOU Cedex
☎ 02.40.34.76.05
📠 02.40.34.91.45
intercom@mairie-vertou.fr

Odile PLUCHON
Technicienne de rivière
☎ : 02.40.34.07.81
☎ : 06.88.75.47.03
opluchon@sevre-nantaise.com